

Il en est de même de mon honorable ami d'Assiniboia-ouest (M. Davin). Il a été libéralement nourri à la crèche publique, depuis des années. Il a obtenu de \$5,000 à \$7,000 par année du patronage public par le *Leader* de Regina.

M. GERMAN : A l'ordre ! Nous sommes sur l'article relatif au bureau de poste de Montréal, et l'honorable député sait qu'il n'est pas dans l'ordre.

M. SOMERVILLE : Il y a de la lumière à Regina même quand le barde n'est pas ici. En ce qui le concerne, j'admets que je n'étais pas dans l'ordre, mais je crois que j'ai parfaitement le droit de parler de la *Gazette* de Montréal et, comme je l'ai dit, ce journal a été libéralement aidé par le gouvernement. Je ne dis pas que cet appui a influencé ses opinions ; mais il semble qu'un tel patronage de ce gouvernement, ou de tout autre gouvernement puisse avoir quelque influence sur les opinions de ceux qui le reçoivent.

M. LANDERKIN : Je ne veux pas parler contre cet article, et si les honorables députés savaient ce que je veux dire, ils me prêteraient peut-être plus d'attention.

Quelques VOIX. A l'ordre !

M. LANDERKIN : Il semble entrer dans les fonctions de la *Gazette*, de répandre la lumière, et c'est à cause de cela qu'elle doit éclairer le bureau de poste de Montréal.

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : L'article est adopté.

M. LANDERKIN : Je dis qu'il n'est pas adopté. Je me suis levé avant que vous ne l'ayez déclaré adopté.

Quelques VOIX. A l'ordre !

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : L'article était adopté lorsque l'honorable député s'est levé.

Quelques VOIX. A l'ordre !

M. CASEY : J'ai entendu l'honorable député vous adresser la parole avant que vous ayez dit "adopté."

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : L'article est adopté, mais je n'ai aucune objection à laisser parler l'honorable député.

Quelques VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

M. LANDERKIN : En lisant la *Gazette* aujourd'hui, je vois que non seulement elle répand sa lumière à Montréal, mais elle a envahi Spencer Wood—

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. LANDERKIN : Elle a envahi Spencer Wood et veut éclairer le lieutenant-gouverneur sur ses devoirs.

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. LANDERKIN : Nous payons ce journal pour la lumière, et il la répand à même les fonds que lui fournit le gouvernement fédéral. \$3,000,000 ont été gaspillés à Québec par le gouvernement fédéral—la *Gazette* de Montréal en a-t-elle jamais dit un mot ?

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. LANDERKIN : Des millions ont été gaspillés : la *Gazette* en parle-t-elle ?

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. LANDERKIN : Non ; mais elle fait maintenant ce que pas un journal ne doit faire sous une

M. SOMERVILLE.

monarchie tempérée : elle cherche à dicter au lieutenant-gouverneur l'attitude qu'il doit prendre.

Quelques VOIX : A l'ordre !

M. SOMERVILLE : Je désire corriger la déclaration faite par l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright). Je l'ai entendu dire que la *Gazette* avait reçu \$6,000. Je vois que l'an dernier, la *Gazette* a reçu \$12,528.43, outre le montant pour la lumière électrique, \$4,000, soit un total de \$16,528.43.

Rivière du Loup, bureau de poste, douane, etc., pour compléter..... \$11,200

M. CASEY : Quels sont les détails de cet article ?

M. FOSTER : C'est pour compléter le nouveau bureau de poste à la Rivière du Loup. La dépense totale jusqu'au 31 décembre était \$9,227 ; le coût total de l'édifice doit être de \$23,000.

M. CASEY : Quelle est la population ?

M. LANDERKIN : Y a-t-il une contestation d'élection dans ce comté ?

M. FERGUSON (Leeds) : Il y a une protestation contre vous, dans cette chambre.

M. LANDERKIN : Je crois qu'il y a contestation. Cela est facile à voir ; partout où il y a contestation, il y a subvention.

M. FOSTER : La population est d'environ 4,000.

M. CASEY : Quels sont les revenus ?

M. FOSTER : Le revenu de la poste est de \$2,500. Le montant des mandats poste s'élève à \$19,000. Les dépôts à la caisse d'épargne sont de \$6,700.

M. CASEY : C'est une ville beaucoup moins considérable que celle dont je parlais au commencement de la soirée. S'il faut absolument qu'il y ait contestation dans un comté pour obtenir des subventions pour des édifices publics, je regrette de n'avoir pas su la chose plus tôt ; il eût été facile de faire une contestation dans mon comté. Nous verrons à cela à la prochaine élection.

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Adopté.

M. WATSON : Ce montant sera-t-il suffisant pour compléter ce bureau de poste ?

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Cet article a été adopté.

M. WATSON : J'étais debout posant une question au ministre des finances avant que vous ayez dit "adopté."

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Le président a attendu que tout le monde eût fini de parler, et alors j'ai dit "adopté".

M. WATSON : Le président n'a pas le droit de dire combien de temps durera la discussion d'un item.

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Le président a le droit de dire "adopté" lorsque les députés ont parlé.

M. CASEY : Le devoir du président est de voir si quelqu'un désire parler, avant de dire "adopté".

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Combien de temps attendra-t-il ; cinq minutes ?

M. CASEY : Quand vous aurez occupé cette position plus longtemps—

L'ORATEUR-SUPPLÉANT :—il y a assez longtemps que je l'occupe.